

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 JANVIER 2020

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 37

Votants : 37

N° 3

OBJET :

**ACQUISITION DE
PARCELLES
PLAN DE LA
CHAUME
FONT DU VACHER
03250 LAVOINE**

**PROJET
D'AMENAGEMENT
DU POLE
D'ACTIVITES DE
PLEINE NATURE DU
MONTONCEL**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 29 JAN. 2020

Publiée ou notifiée

le : 29 JAN. 2020

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER – A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – F. SEMONSUT – JM. LAZZERINI – C. DUMONT – M. CHARASSE – J. BLETTY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – JP. BLANC – C. BERTIN - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE – C. SEGUIN - N. COULANGE – P. COLAS – G. DURANTET – A. GIRAUD – M. MONTIBERT - R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme E. CUISSET et M. JS. LALOY, Vice-Président.

MM. JD. BARRAUD – JM. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mme et MM. C. CATARD – F. SENNEPIN – F. BOFFETY – E. VOITELLIER, Membres.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences supplémentaires 5 relatives aux loisirs et équipements touristiques,

Vu la délibération n°4 du 29 juin 2017 du bureau communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

Vu la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

Vu la délibération n°9 du 21 novembre 2019 de Vichy Communauté approuvant le financement du projet d'aménagement du pôle d'activités de pleine nature du Montoncel,

Considérant l'étude de positionnement pour le foyer de ski de fond du Montoncel, qui a été réalisée par le cabinet ALLIANCES dans le cadre d'une concertation régulière avec l'association de gestion du site, la commune de Lavoine et la SPL Vichy Destinations,

Considérant les perspectives de développement découlant des investissements préconisés par cette étude

Considérant que le projet de PLUi intègre la réalisation de ce projet d'aménagement dans le cadre d'une procédure d'Unité Touristique Nouvelle (UTN) locale,

Considérant la volonté de la commune de Lavoine de contribuer à la réalisation de ce projet par le biais du portage d'une partie des investissements (espace bien être) par ses soins, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à Vichy Communauté, visant à garantir la cohérence d'ensemble du projet,

Considérant que le projet sus-mentionné nécessite l'acquisition des parcelles appartenant à Madame Brigitte VAN DAMME, à savoir les parcelles cadastrées AO 278, F228, F229, F230 et F231 d'une superficie totale 2 ha 51 a 72 ca, sur la commune de Lavoine,

Considérant les échanges intervenus entre cette dernière et la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Considérant l'accord intervenu entre Madame Brigitte VAN DAMME et Vichy Communauté sur un prix d'acquisition desdites emprises s'élevant à 35 000€,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'acquérir auprès de Madame Brigitte VAN DAMME ou de ses ayants droit, les emprises foncières AO 278, F 228, F229, F230 et F231, d'une superficie totale 2 ha 51 a 72 ca, sises Plan de la Chaume et Font du Vacher à Lavoine au prix de 35 000€.
- De donner mandat à Monsieur le Président ou au Conseiller délégué à la gestion patrimoniale pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

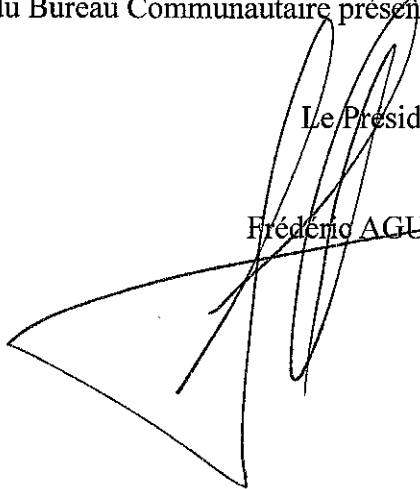
- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition, y compris les frais d'actes, seront imputées au Budget Tourisme Montagne Bourbonnaise 2020 de Vichy Communauté,
- charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 9 janvier 2020.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

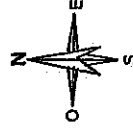
Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.



VICHY COMMUNAUTÉ

- A acquérir
- Acquisition en cours
- Cession en cours
- Propriété VVA
- Propriété VVA avec locataire
- Mise à disposition de VVA
- Mise à dispo. de VVA avec locataire
- VVA Locataire

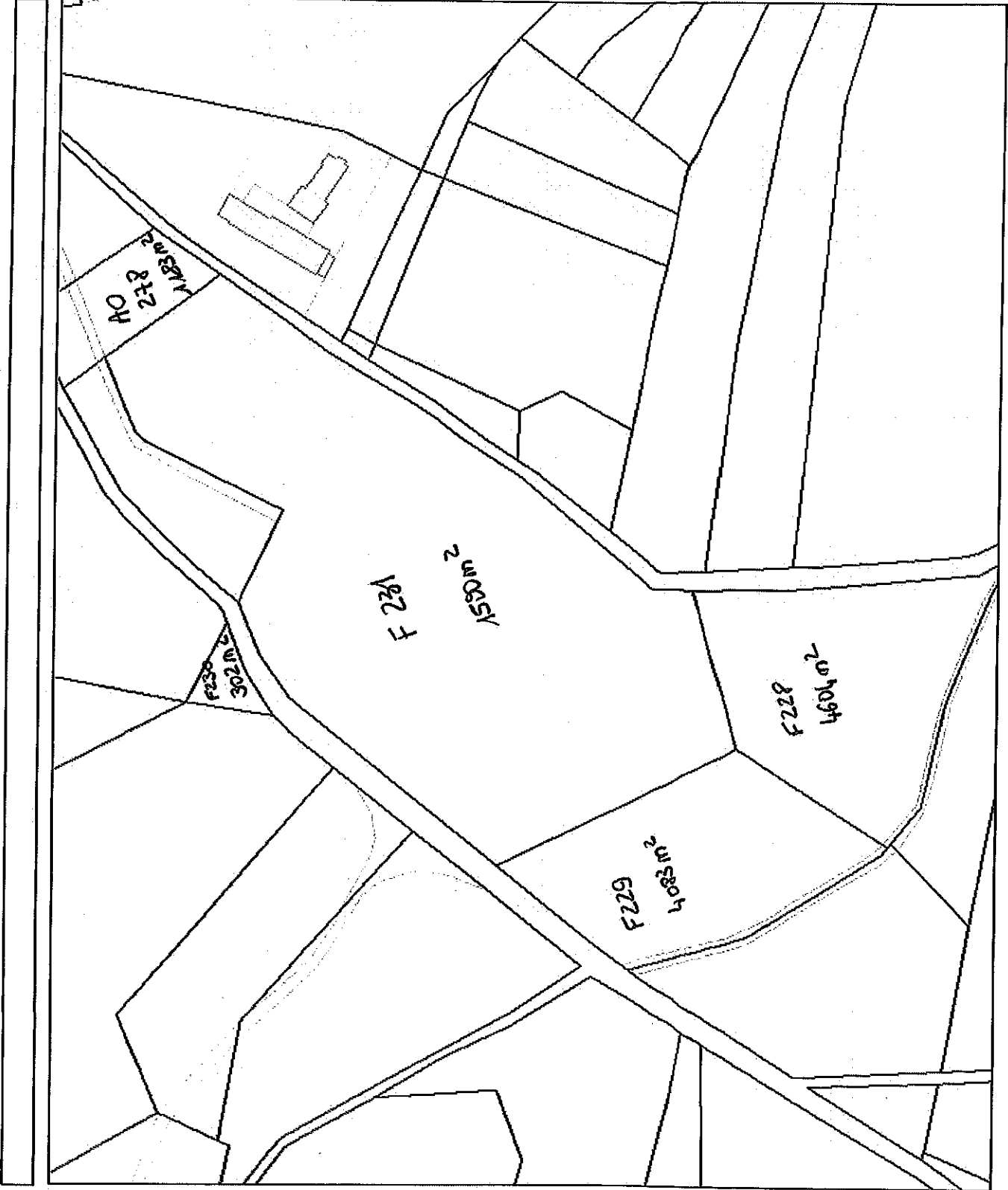


Edité le 18/12/2019

Sources:

SIG - CA Vichy Communauté
DGFIP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:1 519



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JANVIER

Objet de l'acte : 2020 - ACQUISITION DE PARCELLES PLAN DE LA CHAUME PONT DU
VACHER 03250 LAVOINE - PROJET D'AMENAGEMENT DU POLE
D'ACTIVITES DE PLEINE NATURE DU MONTONCEL

.....

Date de décision: 09/01/2020

Date de réception de l'accusé 29/01/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 09jan2020_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200109-09jan2020_3-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20200109-09JAN2020_3-DE-1-1_1.pdf)